Si vous n'arrivez pas à lire ce message, consultez la version en ligne. COMMISSIONS OUVERTES • MAI 2017 • PARIS Responsable: Martina Barcaroli Avocat aux barreaux de Paris et de Rome

Le Barreau de Paris, le Barreau de Milan et la Société de Législation Comparée de vous convient à participer au colloque intitulé :

Evolution de l'équilibre entre l'autonomie des parties et les pouvoirs du juge : regards croisés franco-italiens

Ouverture du Colloque

Dominique Attias, Vice-Bâtonnière du barreau de Paris Rémo Danovi, Bâtonnier du barreau de Milan

En matière contractuelle

Une nouvelle approche de la cause par le juge

Intervenants:

Guido Carducci, professeur de droit, Université Paris-Est Créteil Laurence Kiffer, avocat au barreau de Paris, membre du Conseil de l'Ordre

Le régime des nullités

Un nouveau rôle du juge en matière de nullités

Intervenants:

Rémo Danovi, Bâtonnier du barreau de Milan

Bénédicte Fauvarque-Cosson, professeur en droit privé, Université Paris II Panthéon-

Assas

Dans les procès

Equilibre entre les droits de la défense et les pouvoirs du juge

Mauro Rubino-Sammartano, avocat aux barreaux de Paris et de Milan François Ancel, président de la 2ème section de la 3ème chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris



LOUIS-EDMOND PETTITI

AUDITORIUM

